

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Chambre des actions collectives
COUR SUPÉRIEURE

41

N° de dossier : 500-06-000740-155

SHAY ABICIDAN

Demandeur

c.

BELL CANADA

Défenderesse

RÉPONSE
(Art. 147 C.p.c.)

1. Les avocats soussignés, agissant pour et au nom de Bell Canada, répondent à la présente affaire afin de :
- convenir d'un règlement
- ou
2. contester et établir le protocole de l'instance avec les autres parties;

Montréal, le 21 août 2017



Audren Rolland s.e.n.c.r.l.

Avocats de Bell Canada ✓

Me Marie Audren

393, rue Saint-Jacques

Bureau 248

Montréal (Québec) H2Y 1N9

Tél.: 514-284-0770

Télec.: 514-284-7771

maudren@audrenrolland.com

Chambre des actions collectives
COUR SUPÉRIEURE

District de Montréal
N° de dossier : 500-06-000740-155

SHAY ABICIDAN

Demandeur

c.

BELL CANADA

Défenderesse

RÉPONSE
(Art. 147 C.p.c.)

ORIGINAL

AUDREN | ROLLAND

Audren Rolland s.e.n.c.r.l.
393, Saint-Jacques, bureau 248
Montréal, Québec, H2Y 1N9
Tél. 514.284.0770
Télex. 514.284.7771
maudren@audrenrolland.com

Me Marie Audren
BA1391

Df001
Rper
1/10

125068